

Grand Théâtre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **52 (1914)**

Heft 11

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-210287>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE MUSÉE CANTONAL VAUDOIS

Nos divers musées cantonaux des beaux-arts et des sciences naturelles, très convenablement, sinon spacieusement installés au palais de Rumine, ont reçu, chaque dimanche, durant l'hiver, de nombreux visiteurs. Et plusieurs, la majorité, croyons-nous, de ces visiteurs, venaient du canton.

Lors du transfert du musée des beaux-arts du bâtiment Arlaud au palais de Rumine, son conservateur, M. Emile Bonjour, avait publié une très intéressante notice relatant l'histoire et le développement de nos collections d'art.

Voici un travail de même genre, mais beaucoup moins important et surtout moins au point — car il date de 1841 — ayant pour objet notre « Musée cantonal vaudois » ou musée des sciences naturelles. Ce travail a pour auteur M. Daniel-Alexandre Chavannes, professeur honoraire de zoologie, à l'Académie de Lausanne. Il était dédié à la Société vaudoise des sciences naturelles.

Les conservateurs actuels des diverses collections qui constituent notre Musée des sciences naturelles pourraient, sans doute, compléter ce travail, en disant ce qui s'est passé dans ce domaine de 1841 à nos jours.

Nous abrégons un peu la notice de M. Chavannes :

Messieurs,

Les salles du Musée cantonal viennent d'être rendues à leur destination spéciale par le transport de la belle et nombreuse collection de tableaux à l'huile et à l'aquarelle qui s'y trouvait déposée depuis 22 ans, dans le Musée des beaux-arts, dont le Canton de Vaud doit la création au patriotisme de M. L. Arlaud, directeur de l'école de dessin attachée à notre Académie¹.

Vous savez que M. Arlaud, rentré dans sa patrie, après de fortes études faites dans l'étranger, se voyant enfin possesseur d'une somme de 34,000 francs de Suisse, fruit d'un travail incessant et d'une sévère économie, la jugeant suffisante à la réalisation du projet patriotique qu'il avait formé depuis longues années, l'offrit au gouvernement pour être employée à la construction d'un bâtiment destiné à l'École de dessin et à un Musée des beaux-arts. Le Grand Conseil accepta avec reconnaissance cette offre généreuse, et vota une somme de 16,500 francs, supplément que les plans et devis rendaient nécessaire.

Souffrez, Messieurs, que je consacre quelques lignes au souvenir d'anciens amis qu'on peut regarder comme le noyau autour duquel on a vu successivement se grouper les diverses productions naturelles, indigènes et exotiques, qui, depuis une vingtaine d'années, ont placé notre Muséum dans le premier rang de ceux qui se sont formés en Suisse.

Le 10 Février 1810, Louis Ducroz, né à Yverdon en 1748, termina à Lausanne sa longue carrière. Il avait vécu plus de 30 ans en Italie, où il fut placé au rang des premiers aquaristes de l'époque. Désirant consacrer à sa patrie les années sur lesquelles il espérait pouvoir compter encore, il y revint avec les originaux terminés de ses plus beaux ouvrages, d'autres qui ne l'étaient pas tout à fait encore, et une foule d'esquisses et de croquis divers, auxquels il avait réuni plusieurs tableaux des grands maîtres des écoles italiennes, qu'il avait pu se procurer facilement dans ces temps de révolutions où les plus belles galeries se vendaient à vil prix. Il se préparait à ouvrir une école particulière, qu'on espérait voir devenir cantonale, lorsqu'il fut subitement arrêté par une apoplexie à laquelle il ne tarda pas à succomber. Les deux frères de M. Ducroz, dont l'un était le respectable pasteur de Prangins, furent chargés de la tutelle de leur neveu et du soin de liquider la succession laissée par son père, dont l'actif se composait essentiellement des objets d'art que je viens de vous citer. Un inventaire exact en fut dressé, accompagné d'une taxation, en grande partie déjà faite par le défunt lui-même. Des propositions partielles venues de Rome, de Genève, de Zurich, ne furent pas jugées acceptables, et une vente publique fut ouverte. On put déjà prévoir que ce trésor finirait par être dispersé d'une manière

déplorable. Des amis de leur pays crurent devoir se mettre en avant pour arrêter ce qui leur paraissait un vrai vandalisme. Ils n'eurent pas de peine à s'entendre avec les tuteurs, qui, se déterminèrent à l'abandon de la totalité de la masse invendue, contre le prix de la taxation s'élevant à la somme de 6500 francs de Suisse. Les acquéreurs ne voulant pas faire de ce marché un objet de spéculation, n'ayant d'autre but que celui de conserver au Canton de Vaud une collection d'une valeur considérable, et de faciliter par ce moyen la création d'une Ecole des beaux-arts qui manquait à notre Académie, mirent immédiatement en circulation un projet de souscription divisé en 65 actions de 100 francs, qui furent rapidement placées. Une des dispositions fondamentales du projet portait que la collection demeurerait intacte et à la disposition des souscripteurs, jusqu'au moment où il conviendrait au Gouvernement d'en faire l'acquisition, en remboursant à chaque actionnaire le montant de son action avec les intérêts au 5 %. Le Petit Conseil d'alors adhéra à cette disposition, et les actionnaires nommèrent un Comité d'administration qui invita les deux premiers auteurs du projet de souscription (MM. Charles Lardy et Dan.-Alex. Chavannes) à recevoir le dépôt et à pourvoir à sa conservation. Ils acceptèrent cette mission avec toutes ses conséquences. Par leurs soins, la collection fut placée maison Bressenel, à la Palud, dans la salle de la Société d'Emulation. De là, elle passa dans la maison de M. Daniel Grand, d'Hauteville, en St-Pierre. Deux ans après, elle fut transportée dans un salon de l'Hôtel-de-Ville, qui faisait partie du logement réservé au secrétaire de la Municipalité, et le Petit Conseil pourvut aux frais de ce nouvel arrangement. Plus tard, de nouvelles constructions à faire dans l'Hôtel-de-Ville amenèrent une quatrième migration, et la collection fut placée dans une des salles de la Maison cantonale (Château) qui se trouvait alors vacante.

Cependant, cet état provisoire ne remplissait pas le but et devait avoir un terme. L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 30 octobre 1816, chargea les conservateurs de rappeler au Conseil d'Etat, qui avait remplacé le Petit Conseil, les articles de la souscription auxquels celui-ci avait adhéré, et de lui demander s'il voulait profiter de la préférence que le traité avait réservée au Gouvernement, et prendre définitivement à lui la collection entière, dont il possédait déjà comme actionnaire la sixième partie, en lui faisant observer que le Comité avait déjà reçu de l'étranger plusieurs demandes partielles qu'il avait repoussées.

Le Conseil d'Etat s'empressa de faire droit à la réclamation; il remboursa les actions et la collection devint ainsi cantonale dès le 27 décembre 1816.

Sur ces entrefaites, la nombreuse et intéressante collection minéralogique, fruit des longs et savants travaux de M. le professeur Struve, fut vendue à un riche anglais. Celui-ci, après en avoir extrait les morceaux qui manquaient à la sienne, offrit à l'un des conservateurs avec lequel il soutenait des relations scientifiques (M. C. Lardy), ce qui restait de cette collection, c'est-à-dire la très majeure partie, pour la modique somme de 800 francs; cette proposition fut acceptée. Comme ce n'était point ici une affaire de spéculation de la part de l'acquéreur, mais un moyen de poser la première base d'un Muséum cantonal d'histoire naturelle, une nouvelle souscription fut ouverte, en y ajoutant une collection de minéraux, qui se trouvait alors à vendre pour le prix de 400 francs. Cette souscription fut présentée à un petit nombre de citoyens dont on connaissait les dispositions bienveillantes (MM. le général de la Harpe, Dan. Grand d'Hauteville, Perdonnet et Jean-Louis Rivier). Ils répondirent immédiatement à cet appel patriotique, et une somme de 1800 francs fut mise par eux à la disposition des conservateurs de la collection Ducroz. Ceux-ci devant pourvoir au moyen de loger convenablement ces nouvelles acquisitions, crurent pouvoir s'adresser au Gouvernement et lui demander un local propre à les recevoir, en y joignant les tableaux déposés dans la Maison cantonale. Le Conseil d'Etat voulut bien accueillir favorablement leur requête et décida qu'une grande salle prise sur d'anciens magasins alors sans usage dans le bâtiment de l'Académie, serait consacrée au Musée qu'il s'agissait de créer. Une circonstance d'un haut intérêt survint à propos pour presser l'exécution de cette mesure. La Société Helvétique des Sciences naturelles, dont es bases avaient été posées à Genève, en Septem-

bre 1815, et qui comptait plusieurs Vaudois dans le nombre de ses fondateurs, avait décidé, à Zurich, que sa troisième réunion aurait lieu à Lausanne, au mois de juillet 1818; il n'y avait donc pas de temps à perdre si l'on voulait recevoir nos Confédérés d'une manière convenable. Le Conseil d'Etat fit mettre incessamment la main à l'œuvre, et bientôt la salle où nous siégeons aujourd'hui fut construite et fournie des armoires et meubles nécessaires. La Société Helvétique y fut reçue et parut satisfaite de notre patriotique accueil.

Tel fut, Messieurs, ce qu'on peut appeler le berceau du Musée vaudois d'histoire naturelle. Il ne tarda pas à grandir, soit par des dons, plusieurs même considérables, qui affluèrent de toutes les parties du canton ou qui furent offerts par des Vaudois établis à l'étranger, soit par des achats faits à propos au moyen d'allocations portées au budget de l'Etat.

Bientôt une seconde salle¹, puis une troisième furent ajoutées à la première et le vide que laissent aujourd'hui les tableaux sera comblé par un système de grandes armoires vitrées, qui furent rapidement remplies.

M. D.-A. Chavannes terminait cette notice historique par un exposé sommaire des collections diverses dont se composait alors le Musée des sciences naturelles.

¹ Cette seconde salle fut garnie de grandes armoires vitrées données par M. M. Bonjour, de Paris, qui avaient vécu nombre d'années à Duchy, et qui, lors de leur retour en France, voulurent bien laisser au canton de Vaud ce souvenir de leur long séjour sur les rives du Léman. On destina d'abord ce local à recevoir une partie des collections zoologiques de M. le professeur Chavannes, à la formation desquelles il travaillait depuis plus de 30 ans, et dont l'acquisition fut facilitée par une souscription nationale.

Contre les importuns. — M. X. habite la chambre n° 10 de l'Hôtel "... Crampons, créanciers, solliciteurs assiègent son logis. Il pensa les éloigner en criant d'une voix contrefaite et d'un ton bourru, lorsqu'on frappait à sa porte: « Il n'y a personne! »

Au bout de quelques jours, ça ne prit plus. Les importuns forçaient la consigne.

M. X. s'en plaignit à l'un de ses amis qui lui dit: « Mais c'est très simple; ne sais-tu pas ajouter un zéro au n° de ta chambre? »

C'est ce qu'il fit. Dès lors, quand quelqu'un frappe ou veut ouvrir, X., changeant toujours sa voix et d'un ton de circonstance crie: « Occupé! »

Il est enfin maître de son « chez lui »!

Autre moyen :

M. Y., lui, a trouvé un autre moyen, plus élégant, sinon plus efficace. Lorsqu'il ne veut pas être dérangé il applique à sa porte un écriteau avec ces simples mots: « Enfin seuls! »

Tout le monde comprend.

Grand Théâtre. — Spectacles de la semaine :

Dimanche 15, en matinée: *Le Procureur Hallery*. — En soirée: *Une Affaire d'or*, comédie en 3 actes de Marcel Gerbidon, et *Le Marquis de Cyrano*, 1 acte inédit de René Priololet et Pierre Decaurelle.

Mardi 17, *Le Million*, vaudeville en 5 actes, de Georges Berr et Guillemaud.

Jeudi 19, *La Passerelle*, comédie en 3 actes, de F. de Croisset, et *Bohemos*, 1 acte en vers, de Miguel Zamacoïs.

Vendredi 20, tournée Max Dearly: *Mon Bébé*, comédie en 3 actes, de Maurice Hennequin.

Kursaal. — Pour la revue *Pan!... Germanisme!* on a dû refuser du monde à la matinée de dimanche dernier, comme à toutes les soirées, d'ailleurs.

Hier, c'était la tournée Baret, avec *Le Bonheur, mesdames!* de F. de Croisset, et, comme vedette, Blanche Toutain.

Ce soir, samedi, demain, dimanche, en matinée et soirée, et lundi, *Cœur de Française*, la célèbre pièce de Aristide Bruant et Bernède, montée avec un grand luxe de costumes et de décors spéciaux.

Mardi, reprise de la revue, avec scènes, chansons, décor et costumes nouveaux.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAYRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Co.

¹ Le Musée Arlaud fut ouvert le 1^{er} janvier 1841.